



**PRÉFET
DES ARDENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

*Direction des services du Cabinet
Service des sécurités
Bureau gestion de crise,
défense et sécurité nationale*

ALERTE

Destinataires : Tous les Maires et les Services : Sous-Préfectures (SEDAN, RETHEL, VOUZIERS), Groupement de Gendarmerie (CORG), Délégation Militaire Départementale, Direction Départementale de la Sécurité Publique, SDIS (CTA), DDT, Conseil Départemental (Routes), DIR Nord, DDCSPP, ARS, DREAL, DSDEN, SAMU, ENEDIS, GrDF, Orange, SNCF, RTE, VNF, Adrasec 08, COZ

BULLETIN DE VIGILANCE METEOROLOGIQUE

VIGILANCE ORANGE ORAGE

Episode orageux nécessitant une vigilance particulière dans la mesure où les orages pourront s'accompagner de phénomènes violents

Valable du 17 juin 2021 à 17h00 au 18 juin 2021 à 3H00

Le préfet des Ardennes vous informe que le département des Ardennes a été placé en vigilance ORANGE ORAGE. Météo France annonce un épisode orageux nécessitant une vigilance particulière.

Situation prévue : Durant cet après-midi quelques averses ou orages peuvent se développer ponctuellement, mais dans un premier temps ils ne présentent pas un caractère particulièrement virulent.

En revanche en fin d'après-midi des orages potentiellement violents sont attendus d'abord sur la Nièvre, se décalant progressivement vers le nord pour atteindre les Ardennes en début de nuit. Ces forts orages devraient durer environ 3 à 4 heures sur chaque département. Ils devraient ainsi s'estomper d'abord sur la Nièvre à l'arrivée de la nuit, pour quitter les Ardennes vers la Belgique en milieu de nuit.

Au plus fort de l'activité les orages pourront s'accompagner d'une forte activité électrique, de fortes rafales de vent (jusqu'à 90 à 100 km/h), de fortes intensités de pluie (jusqu'à 30 à 40mm en quelques heures), et un fort risque de grêle.

Après l'évacuation des orages potentiellement violents vers la Belgique, il pourra rester des averses voire quelques orages près de la frontière belge, mais avec une activité moins importante que ce qui est mentionné ci-dessus.

Conséquences possibles:

- violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants, notamment sur l'habitat léger et les installations provisoires notamment dans les campings
- des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement
- quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations

Conseils de comportement:

- à l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent
- ne vous abritez pas sous les arbres
- évitez les promenades en forêt et les sorties en montagne
- évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques
- signalez sans attendre les départs de feux dont vous pouvez être témoins

Pour le préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général.


Christian VEDELAGO